

L'UDES POUR UNE EUROPE PLUS SOCIALE ET PLUS DURABLE

Élections européennes du 9 juin 2024

Mandat 2024 - 2029





Du 6 au 9 juin prochains, plus de 420 millions d'Européens désigneront, dans les 27 États membres, leurs 720 eurodéputés afin d'élire les députés au sein du Parlement européen pour un mandat de cinq ans.

Dans le cadre des élections européennes, l'UDES continue de plaider pour une Europe qui protège. Socle européen des droits sociaux, ambitions climatiques, vertus du dialogue social et des accords signés, les acquis de l'Union européenne sont nombreux et doivent rester une réalité.

La mandature 2024-2029 doit permettre une meilleure adéquation entre droit européen et intérêts des acteurs économiques d'intérêt général. Les structures de l'ESS doivent être à ce

titre davantage protégées : sans elles, il n'y a pas de transition écologique, ni de cohésion au sein des territoires.

L'ESS contribue aux objectifs européens de création d'emplois à haute valeur ajoutée, de transition écologique, d'innovation sociale et de lutte contre la pauvreté. Les TPE-PME de l'ESS sont à bien des égards des modèles en matière de responsabilité sociale et environnementale des entreprises (RSE) et d'économie circulaire. Elles jouent un rôle essentiel dans la cohésion sociale, les services sociaux et l'innovation au service de l'emploi et de l'inclusion.

L'UDES propose et incite les députés à agir dans un objectif de convergence sociale et écologique au travers :

- D'une place donnée aux partenaires sociaux dans la construction des nouvelles solidarités autour des enjeux d'attractivité et des mutations du travail ; notamment dans le cadre du socle européen des droits sociaux ;
- D'un renforcement du soutien législatif et financier aux structures de l'ESS qui assurent la cohésion sociale de chaque Nation ;
- D'un soutien plus appuyé aux politiques sociales et en particulier à la montée en compétences des salariés pour assurer une meilleure employabilité ;
- D'une réelle affirmation de l'importance de soutenir les nouveaux modèles et pratiques d'entreprises qui préparent et font la mutation environnementale.

L'ESS EN CHIFFRES EN EUROPE

L'économie sociale et solidaire (ESS) est une réalité européenne car elle compte, selon un rapport de l'Avise, 2,8 millions de structures de l'ESS, soit plus de 10 % des entreprises, et 19,1 millions d'emplois dans l'Union européenne (UE), soit 9 % de la population active de l'UE et 10 % du PIB européen, selon le Conseil économique et social européen.

Toujours selon ce rapport, un quart des entreprises créées en Europe sont des entreprises de l'ESS. Les potentialités du secteur sont de plus en plus reconnues par les différents États membres.

POUR LE DEVELOPPEMENT DU DIALOGUE SOCIAL ET UN SOUTIEN AUX TPE

En tant que partenaire social, l'UDES est par essence impliquée dans le développement du dialogue social et demande à ce que soit donnée plus de place aux partenaires sociaux dans la construction des nouvelles solidarités dans le cadre du Semestre européen et du processus de gouvernance européenne, aux côtés de la Commission, du Conseil et du Parlement européen.



L'UDES propose ainsi de mieux intégrer la dimension transversale du dialogue social, pour en faire un outil au service de la compétitivité des entreprises et de la qualité de vie au travail des salariés. Il s'agit aussi d'impliquer fortement les partenaires sociaux dans les politiques actives des marchés du travail, les défis environnementaux, numériques (compétences, IA), démographiques et la question des jeunes peu ou pas qualifiés.

Plus précisément, l'UDES propose de :

- **Renforcer le Semestre européen** pour un meilleur impact sur les politiques sociales, et mieux y intégrer la déclinaison du socle des droits sociaux et les priorités du cadre financier pluriannuel (CFP) ;
- **Harmoniser par le haut les réglementations** en matière de droit social et de protection sociale en prenant en considération les modèles existants de protection sociale de chaque Etat membre. Toute directive européenne sur ces sujets doit pouvoir faire l'objet d'une adaptation nationale au regard de la diversité des modèles de protection sociale existant en Europe. En ce sens, la directive sur le salaire minimum est un bon exemple ;
- Mettre en place des actions visant d'une part à contribuer à accompagner structures et salariés dans l'appréhension des évolutions rapides du marché du travail (numériques, démographiques, écologiques) ; d'autre part à améliorer et à homogénéiser les systèmes éducatifs et de formation ;
- **Veiller à ce que les mesures proposées soient adaptées** aux très petites entreprises afin qu'elles y soient applicables. L'UDES demande aux députés européens que des analyses d'impact plus spécifiques aux TPE puissent être réalisées en amont de toute nouvelle réglementation au niveau européen. En effet, 95 % des entreprises de l'ESS françaises emploient moins

de 50 salariés et composent une majorité du paysage économique national ;

- **Soutenir par les fonds européens, notamment FSE et Feder, les entreprises sociales** et leurs projets liés au développement de l'emploi, au soutien à la création d'entreprise, au développement des parcours d'insertion, aux pratiques d'innovation sociale et sociétale, à l'accompagnement de la transformation de l'offre sociale et médico-sociale au service du

parcours, du projet de vie ou de santé de la personne. L'UDES demande que soit considérée une logique d'avance de financement des structures plus en cohérence avec les capacités financières des plus petites entreprises, qui n'ont pas les ressources pour financer de tels projets.

POUR LE RENFORCEMENT DE POLITIQUES SOCIALES INVESTISSANT DANS LES COMPETENCES

La pyramide des âges dans les pays européens montre un vieillissement généralisé de la population, engendrant des besoins sociaux réels. Au-delà d'un appui financier indispensable pour y faire face, une synergie organisée et efficiente entre services publics et acteurs de l'innovation sociale est décisive et doit se poursuivre.

L'UDES promeut l'innovation, l'expérimentation sociales et l'intérêt général ; elle encourage les passerelles entre les structures de l'économie sociale et solidaire d'intérêt général et l'action des services publics. L'ESS réunit un ensemble de structures qui

partagent cette vision et constituent un vivier d'initiatives à valoriser et à soutenir pour organiser une Europe sociale, vectrice de réponses adaptées aux besoins des individus, d'indépendance des économies nationales et créatrices d'emplois durables dans des secteurs d'avenir.

Les institutions de l'Europe doivent pouvoir accompagner les Etats membres dans leurs politiques de plein emploi et de réponse aux pénuries de compétences. Près de 100 000 emplois en France sont en tension dans l'ESS.

L'UDES rappelle que le dialogue social

et les accords collectifs jouent un rôle important dans la gouvernance des systèmes de formation, dans la création d'opportunités de formation et dans l'amélioration de la pertinence et de l'offre de formation aux salariés.

A partir de ces constats, l'UDES propose la mise en place d'un commissariat aux compétences chargé de diriger la politique de l'Union européenne en matière de compétences. L'Union propose également d'affirmer haut et fort la contribution positive de l'immigration aux besoins du marché du travail.

Par ailleurs, l'Europe doit mieux anticiper les besoins futurs en favorisant les compétences, la formation des jeunes et l'innovation sociale.

L'UDES propose de répondre aux besoins de formation et d'acquisition des compétences :

- Accompagner les jeunes dans la recherche d'un emploi en créant un réseau européen des opérateurs de l'emploi accessible à tous, facilitant les passerelles d'un pays à l'autre, sur le modèle de France-travail par exemple en créant un Europe-travail ;

- Lancer une campagne de communication à l'échelle européenne pour aider les secteurs les plus en tension ;
- Mettre en place un programme de formation européen permettant de réduire la fracture numérique auprès des salariés les plus fragilisés et impactés par les mutations digitales ;
- Mettre en place un programme de formation européen permettant de faire monter en compétences les individus sur les questions de transition écologique ;
- Créer un droit universel à la transition permettant de favoriser les mobilités dans l'espace européen qui intégrerait une harmonisation de certains droits à la formation et à la protection sociale qui pourraient être définis au plan européen à travers un compte personnel d'activité ;
- Mettre en place une reconnaissance des qualifications d'un Etat à l'autre, en priorité dans les secteurs des services à la personne et notamment le médico-social.



POUR UN ACCOMPAGNEMENT ASSUMÉ DE LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

Les enjeux sanitaires, sociaux et climatiques actuels nécessitent une approche transfrontalière dans un cadre européen, afin de permettre la mise en place de politiques harmonisées et déclinées par les États membres.

Les propositions de l'UDES s'inscrivent dans le prolongement de la mise en oeuvre du New green deal et du plan d'actions de l'économie sociale au niveau européen.



L'UDES très active sur le volet de l'impact social et environnemental des entreprises de l'ESS, propose un outil de mesure d'impact, des parcours de formation et d'accompagnement de ses adhérents pour appréhender les enjeux, puis engager une démarche concrète de conduite du changement à l'échelle de chaque structure.

Cependant, un renforcement de la coopération européenne, à travers l'investissement dans l'ESS et le déploiement d'une réelle politique

de développement du secteur, est indispensable d'un point de vue social tout autant qu'écologique.

L'UDES propose ainsi que soit mis en place :

- Une campagne de communication pour sensibiliser l'ensemble des acteurs économiques de l'enjeu de s'investir humainement et financièrement dans une démarche de conduite du changement sur le plan des pratiques environnementales ;
- Un programme de formation permettant de faire monter en compétences les individus sur les questions de transition écologique ;
- Un référentiel européen de mesure de l'impact environnemental des entreprises afin de développer la prise en main des enjeux climats et biodiversité dans les pratiques des organisations ;
- Des aides à la décarbonation de l'économie ciblées prioritairement vers TPE-PME ;
- Une trajectoire planifiée, filière par filière permettant d'accélérer les mutations vers les énergies renouvelables, financées par un plan d'investissement et délivré aux entreprises sous la forme de crédit d'impôt.

PRÉSENTATION DE L'UDES

L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) est l'organisation multi professionnelle de l'économie sociale et solidaire. Elle regroupe 80 % des employeurs fédérés de l'ESS, soit 22 groupements et syndicats d'employeurs (associations, mutuelles, coopératives), actifs dans 16 branches et secteurs professionnels. Ensemble ils représentent plus de 30 000 entreprises et établissements qui emploient plus d'1 million de salariés. Les quatre principes guidant l'action de l'Union sont : la réciprocité, la responsabilité, l'utilité sociale et le développement durable.

Les entreprises qu'elle représente ont en commun d'être dédiées aux domaines indispensables à l'animation des territoires. Ces entreprises sont au coeur de la relance économique et de la cohésion sociale grâce à la priorité qu'elles donnent au long terme et se sont érigées comme des stabilisateurs économiques lors des dernières crises. En tant qu'opérateurs de proximité, elles donnent la priorité aux ressources locales et créent de la valeur sur l'ensemble des territoires qu'elles occupent.

Ainsi, l'UDES invite les députés européens et candidats à rencontrer les entreprises de l'ESS qui, au sein des territoires renforcent le lien social et améliorent la qualité de vie des citoyens.



PARTICIPATION DE L'UDES AUX INSTANCES EUROPEENNES

L'UDES s'engage depuis plusieurs années à plusieurs instances à l'échelle européenne.

L'Union participe aux travaux de SGI Europe, association européenne représentant les entreprises publiques ou privés, ainsi qu'au comité de dialogue social européen et l'un des trois partenaires sociaux européens reconnus par la Commission européenne pour participer au dialogue social européen.

L'UDES a ainsi contribué à la communication de la Commission européenne sur l'économie sociale au plan européen et au plan d'actions qui en a découlé.

L'UDES a également participé aux négociations qui se sont tenues sur le télétravail au niveau européen. En l'absence d'accord entre les organisations syndicales et patronales et notamment en raison d'une position assez dure de la part d'un certain nombre de membres de Business Europe dont la France, l'Espagne et l'Italie, la négociation s'est achevée sur un échec, risquant d'immobiliser le dialogue social européen.

L'UDES est le représentant des employeurs français au conseil d'administration d'Eurofound l'agence européenne pour l'amélioration des conditions de travail et y a défendu ses positions dans le cadre d'études menées par l'institution sur les questions d'emploi et de qualité de vie au travail. Sur la période récente les études produites concernaient les conséquences de la pandémie Covid-19 en Europe, mais aussi l'impact des transitions démographiques et écologiques sur la qualité de vie au travail et les métiers dans l'union européenne.

Au Comité économique et social européen, siège Marie-Pierre Le Breton, la vice-présidente de l'UDES. Siégeant dans le Groupe des employeurs, elle concentre sa participation sur les avis relatifs à l'Economie sociale et a été corapporteuse de l'avis relatif aux instruments financiers innovants dans le cadre des entreprises à impact social ainsi que sur les avis relatifs à la santé et aux politiques sociales notamment.

A la conférence européenne sur l'économie sociale et solidaire de San Sébastien, les 13 et 14 novembre 2023, l'UDES a fait partie de la délégation menée par ESS France pour représenter les entreprises françaises. Elle a été partie prenante des travaux de la Conférence et représentait également SGI Europe, l'organisation patronale européenne des entreprises et acteurs publics et sociaux.

ANNEXE

L'UDES interroge les candidats à la députation européenne sur leurs positions et leurs projets en relation avec les questions sociales et de solidarité. Les réponses seront diffusées en priorité aux adhérents de l'Union.

A. Les représentants des institutions européennes, des États membres et des partenaires sociaux européens ont signé, le 16 avril 2024, la Déclaration de La Hulpe concernant la poursuite de la mise en oeuvre du socle européen des droits sociaux, à l'issue d'une conférence consacrée à l'avenir de l'Europe sociale. Cette déclaration va-t-elle assez loin selon vous ?

B. Quel bilan tirez-vous de la mandature 2019-2024 en termes de politique sociale européenne et de dynamique de dialogue social ?

C. Quels freins éventuels au développement des emplois de l'ESS au niveau européen identifiez-vous ?

D. Quels sont les enjeux sociaux prioritaires à relever au niveau européen aujourd'hui et demain ?

E. Quelle évolution du rôle joué

par les partenaires sociaux au niveau européen prônez-vous ?

F. En tant que député européen, quelles seraient vos attentes en matière de futurs sujets de négociation sociale ?

G. Comment assurer la construction d'une Europe sociale dans un contexte de montée en puissance des nationalismes ?

H. Au regard du socle européen des droits sociaux, Parlementaire européen, quel(s) message(s) souhaiteriez-vous porter en matière d'emploi pour l'avenir de l'Union européenne et la préservation de ses objectifs et valeurs ?

I. Comment le dialogue social européen devrait-il s'intéresser aux questions écologiques ?